

Date : 29 September 2020

Media : L'Agefi

Les jets veulent émettre moins de CO2 mais pas à n'importe quel prix

L'aviation d'affaires est prête à réduire son empreinte carbone. La taxe souhaitée par le Conseil national va trop loin, estiment cependant plusieurs acteurs du secteur.



Pas encore remise de la crise du coronavirus, l'aviation d'affaires fait face à un nouvel obstacle. Le secteur est dans la ligne de mire des parlementaires dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂. Le 10 septembre, le Conseil national a décidé d'imposer une redevance entre 500 et 5000 francs sur les avions d'affaires, selon la taille de l'appareil et la distance parcourue. Le dossier est retourné au Conseil des Etats, qui est en faveur d'une taxe unique de 500 francs par vol privé.

«La taxe unique de 500 francs me paraît plus juste et simple à mettre en place, estime Eymeric Segard, CEO de **LunaJets**. Mais quand le Conseil national parle de 5000 francs lorsque que l'avion parcourt une grande distance, je ne comprends pas la logique. L'avion d'affaires qui effectue une mission Genève – New York va voler sur le territoire suisse pendant 5 minutes, mais les dix autres heures s'effectueront au-dessus de la France, de l'Atlantique et du Canada. Pourquoi la redevance reviendrait-elle à la Suisse seulement?»

Le Parlement espère que la taxe incitera les voyageurs à limiter leurs déplacements en avion, et ainsi aidera la Suisse à atteindre ses objectifs de réduction de CO₂. «La taxe sera directement répercutée sur les clients. Ils ne seront pas contents, mais je ne sais si elle sera dissuasive», espère le CEO du courtier genevois spécialisé dans le secteur. En comparaison, celle prévue pour le passager de l'aviation commerciale atteindrait entre 30 et 120 francs par billet.

2% des émissions de toute l'aviation

Date : 08 September 2020

Media : Forbes

Pour le directeur de **LunaJets**, les avions privés sont avant tout «un outil de travail» qui contribue à l'économie à l'intérieur du pays et à l'international. Avec environ 22% de la flotte suisse d'aviation d'affaires basée à Genève, la région compte environ 1226 emplois directs contre 779 à Zurich, selon l'Association européenne de l'aviation d'affaires. Le nombre total de salariés liés au secteur se monte à 4752.

Selon la National Business Aviation Association américaine, les émissions mondiales de CO2 de l'aviation d'affaires représentent environ 2% de toutes les émissions de l'aviation et 0,04 % des émissions mondiales de carbone d'origine humaine. Un jet privé produit cependant jusqu'à 20 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre par passager au kilomètre qu'un avion commercial, a révélé l'an dernier une firme britannique d'affrètement de jets à la demande.

Le carburant durable reste marginal

Pour Eymeric Segard, d'autres pistes sont à poursuivre. «Il faudrait motiver l'aviation d'affaires à utiliser davantage de carburant d'aviation durable, le Sustainable Aviation Fuel, estime le CEO. Même s'il est plus cher, l'impact positif sur l'environnement est immédiat et local.»

La Norvège est le premier pays à ajouter une exigence de quota à partir de 2020 avec 0,5 % de carburant durable sur le volume annuel de kérosène. L'objectif est de l'ordre de 30% d'ici 2030. Des projets similaires ont suivi en Suède, en Finlande et en France.

«Toujours dans l'esprit de faire mieux, les constructeurs de jets privés développent des moteurs plus efficaces et des matériaux plus légers», relève Eymeric Segard, qui s'attend également à des progrès dans la gestion du trafic aérien. «Il y a parfois 10 à 15% de temps de vol additionnel qui est fait en zigzaguant avant d'arriver à destination», déplore le CEO de LunaJets. «Des avancées informatiques permettront aux avions de voler en ligne droite tout en préservant une sécurité absolue.»

L'Agefi - Stephanie Giroud - 30 Sept 2020

<http://www.agefi.com/home/entreprises/detail/edition/online/article/laviation-daffaires-est-prete-a-reduire-son-empreinte-carbone-la-taxe-souhaitee-par-le-conseil-national-va-trop-loin-estiment-cependant-plusieurs-acteurs-du-secteur---499091.html>